

Teams, le 16 février 2022

Inquiétude des agents, le flex office arrive !

À l'ordre du jour de cette réunion plénière, la direction nous présente deux informations traitant de l'arrivée du flex office dans les locaux de plusieurs sites du périmètre des Directions Techniques.

Présentation par Emmanuel MANIER, Freddy CARON, Marie DEBRUYNE et Éric SADOUN :

- **Projet d'évolution des locaux sur LYON Siège de la Direction de la Zone Ingénierie Sud-Est et Agence Projets Auvergne-Rhône-Alpes.**

Présentation par Thien THAN TRONG et Anaïs KONIGSECKER :

- **Projet de mise en place d'espaces dynamiques de travail à la DGNUM.**

Ces informations nous ont été présentées en vue de leurs consultations qui auront lieu durant la prochaine réunion plénière le jeudi 24 mars 2022.

Pour l'entreprise, un des enjeux annoncés est de tendre vers une amélioration de la proximité par cette proposition de nouveaux espaces afin de reconstituer les collectifs de travail. Permettre ainsi plus de souplesse grâce à l'optimisation de ces espaces tout en renforçant la convivialité et l'ambiance informelle entre les agents.

Des box individuels sont, quant à eux, prévus pour y passer les appels téléphoniques confidentiels.

Des agents ambassadeurs et volontaires sont nommés comme représentant des agents afin de donner leur ressenti et faire remonter leurs questions.

Par leurs avis, ils peuvent participer au choix des nouveaux mobiliers et du nommage des espaces.

La direction souhaite la construction de chartes pour établir les nouvelles règles de vie. Car il faudra adapter les comportements aux nouveaux modes de travail mêlant distanciel et présentiel.

Cela signifie la fin de l'attribution de bureaux à titre nominatif pour passer à une affectation dynamique.

L'entreprise a, une nouvelle fois, un train de retard en matière de qualité de vie au travail sur un sujet impactant quotidiennement le confort de ses agents.

Alors que de nombreux pays reviennent en arrière sur cette thématique, la direction fait le choix du recours général au flex office.

Ces décisions ne sont dictées que par des critères principalement économiques : rentabiliser les m² et réduire les coûts immobiliers au prix du mental des agents qui ne se sentiront plus une âme de cheminot.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, les ambassadeurs désignés ne doivent pas non plus être pris pour des cautions de ce choix de la direction.

Nous regrettons que l'application des avenants de télétravail reste figée en moyenne à deux jours par semaine sans autorisation de passage à trois jours, ce qui serait pourtant un bénéfice mutuel entre l'entreprise et ses agents.

La mise en place de chartes, qui n'ont d'ailleurs aucune valeur juridique, pour justifier le flex office induit une crainte du développement de risques psychosociaux.

Par la dépersonnalisation des bureaux, l'entreprise prend le risque de la perte de repères et de valeurs. La distinction entre les agents ne se fera plus désormais que par leur numéro de CP.

Plusieurs agents des périmètres concernés nous ont déjà fait part de leurs craintes et s'interrogent sur leur vraie place au sein de l'entreprise.

Nous constatons que le flex office impacte déjà le sentiment d'appartenance, et tend à dégrader le moral des troupes.



Dépersonnalisation,
La magie du Flex Office

